



Québec, le 30 juillet 2015

PAR COURRIER

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2015-140

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 14 juillet 2015, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie des rapports ou des résultats d'évaluation et des autres documents faisant état des constatations et des recommandations transmis au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) au terme de travaux d'évaluation d'un programme, et ce, pour les années 2014 et 2015 inclusivement.

Après analyse de votre demande, nous vous informons que le Tribunal détient un document correspondant à votre demande, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1, ci-après « Loi sur l'accès »). Vous trouverez donc ci-joint une copie du rapport transmis par le Tribunal à la Commission permanente de révision des programmes en novembre 2014.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Carmelle Beaulieu

Chef du Service des affaires institutionnelles
Substitut de la responsable de l'accès aux documents
des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Rapport